

GRUPE BIO DU PERCHE (EURE-ET-LOIRE) METTRE EN PLACE DES ÉCHANGES ENTRE ÉLEVEURS ET CÉRÉALIERES POUR DÉVELOPPER LA PRODUCTION DE LUZERNE DANS LE PERCHE

PRÉSENTATION DU GROUPE ET DE SON PROJET

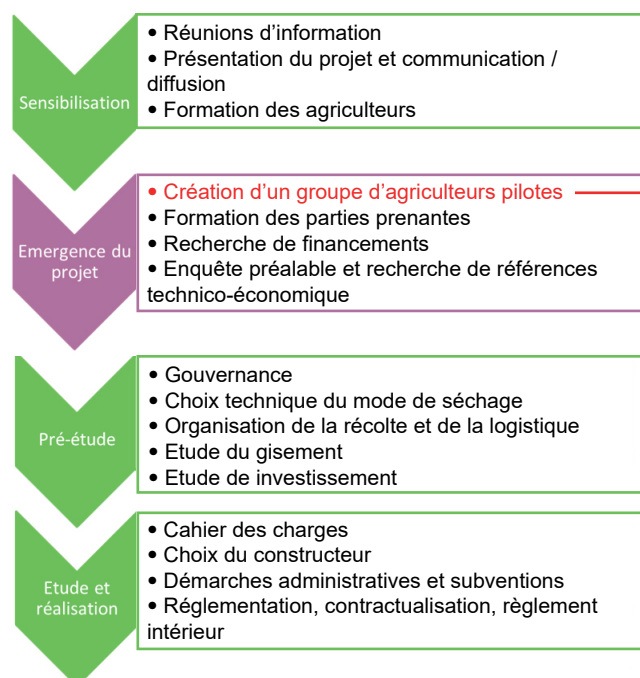
Sur le territoire du Perche, une quinzaine d'agriculteurs bio ont mené une réflexion sur un projet commun autour de l'implantation de luzerne. En 2015, un stagiaire de l'ESA d'Angers a réalisé au sein d'AgroBio une étude sur l'opportunité d'une unité de séchage de luzerne sur ce territoire, projet qui regrouperait des céréaliers-producteurs de luzerne et des éleveurs-utilisateurs. Cependant la dynamique collective s'est arrêtée en cours de route, bien que les agriculteurs participants se soient montrés motivés par le projet de séchoir et d'échanges.

En 2016, AgroBio et la Fédération des cuma de Basse-Normandie ont souhaité relancé le sujet suite à une enquête auprès d'agriculteurs de la zone confirmant le potentiel du Perche pour la culture de luzerne.

Une formation a été préparé (mais annulée faute d'inscrits) et un plan d'action a été élaboré (voir ci-contre).

Cependant, aucun groupe n'a encore vu le jour. En effet, le point de blocage actuel est le manque d'éleveurs intéressés et impliqués dans le projet. De plus, suite à plusieurs changements d'animateurs, la dynamique n'a pu être suivie et s'est donc essouffée.

En 2018, l'animateur de la Fcuma Basse-Normandie accompagne un céréalier et un éleveur pour contractualiser des échanges. Suite à de récentes sollicitations d'une cuma du secteur autour de la luzerne, l'animateur souhaite s'appuyer (entre autres) sur cette contractualisation pour retenter de relancer une dynamique territoriale d'échanges éleveurs et céréaliers.



Point de blocage actuel

GRUPE BIO DU PERCHE, UN GROUPE D'AGRICULTEURS PILOTES À CONSTRUIRE POUR RELANCER ET MAINTENIR LA DYNAMIQUE.



15 agriculteurs bio (Élevage, polyculture-élevage et céréales).

Changement d'animateur Cuma.

Changement d'animateur Cuma.

Projet de mise en place d'une unité collective de séchage de luzerne.

ABANDON du projet de séchage collectif



Relance de la dynamique : projet de partenariat gagnant-gagnant entre producteurs et consommateurs de luzerne.

Recherche d'un groupe d'agriculteurs porteurs du projet. Communication et sensibilisation.

Estimation offre/demande – contractualisation (Si le projet est porté par un groupe d'agriculteurs moteurs – sinon arrêt du projet).

Elaboration d'un plan d'action.

Intervention à l'AG du GVA Orne.
 Communication et sensibilisation sur le territoire (en sollicitant la chambre d'agriculture notamment).

Avril : retenu comme groupe pilote Luz'co.

Repérage d'un éleveur intéressé pour acheter de la luzerne à un céréalier de la zone.

Fin de la dynamique suite au changement d'animation.

Projet de contractualisation entre deux agriculteurs (échanges qui serviront de support pour impulser une dynamique collective).

Construction d'une formation.

Février : Formation annulée faute d'inscrits.



LES ENSEIGNEMENTS

LES LIMITES

La mise en place d'échanges entre éleveurs et céréaliers se cristallise autour de la mobilisation d'éleveurs motivés et souhaitant s'investir sur le long terme. La principale difficulté rencontrée depuis la relance de ce projet est le manque d'éleveurs investis dans le projet. En effet, l'une des premières étapes pour la mise en place d'un tel projet est de trouver et sécuriser des débouchés pour les céréaliers.

Une fois le collectif identifié et mobilisé, l'une des principales étapes est la contractualisation. Elle permet de sécuriser et pérenniser l'échange en prenant en compte les attentes des différentes parties prenantes (et donc de les rassurer). Au préalable, un bilan offre/demande est à réaliser à partir des objectifs et des besoins de chacun pour ensuite construire le partenariat. L'une des phases les plus délicates est alors de fixer un prix de transaction qui semble le meilleur compromis).

De plus, l'émergence et le maintien d'un tel projet demande un suivi et un accompagnement important. Les changements d'animateurs ont ici constitué un frein conséquent à la réussite de ce projet.

CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE DE DÉMARCHES COLLECTIVES

Pour la mise en place d'échanges entre éleveurs et céréaliers :

- Mobiliser un noyau d'agriculteurs investis et moteur, constitué d'au moins quelques éleveurs
- Investir des moyens d'animation et d'accompagnement suffisants pour l'émergence et le maintien de la dynamique.
- Au-delà de l'animation du collectif, travailler en binôme avec des partenaires spécialisés en élevage et des partenaires spécialisés en grandes cultures.

Document réalisé dans le cadre de Luz'co, projet CASDAR d'innovation et de partenariat sur la période 2016-2019

Piloté par CUMA Ouest, en partenariat avec Arvalis, Idele, ITAB, Chambre d'agriculture 14, Chambre d'agriculture 38, EPLEFPA de Cibeins, EPLEFPA de Vire, FRcuma Basse-Normandie, FNcuma et FRcuma Rhône-Alpes, Littoral Normand, Segrafo Bretagne

Cofinancé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Coordination : Aurélie Garcia-Velasco (FR CUMA Ouest)

Rédaction : Aurélie Garcia-Velasco (FR CUMA Ouest)

Mise en page : ITAB

Décembre 2018

Pour citer ce document : A. Garcia-Velasco, Groupe Bio du Perche (Eure-et-Loire) Mettre en place des échanges entre éleveurs et céréaliers pour développer la production de luzerne dans le Perche, 2018, 3 p.



Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale -
Pas de Modification CC BY-NC-ND

